

Réunion : Café citoyens

Date : 04/09/2021

Lieu : Salle des fêtes Vaour

Présents : Nathalie Mulet, Gérard Lanoye, Helle Pimont, Cathy Grèzes, Alain Grèzes, Gisèle Andrieu, M. Andrieu, Sylvie Dumont, Marie-Ange Cotteret, Ignace Fabiani, Claire Davienne, Maya Fabiani-Davienne, Damien Gris, Laurent Roger, Catherine Baudrouet, Christian Viguié, Mohamed Bourahla, Léonore Strauch, Philippe Kuhn, Igor Gamet, Daniel Deleporte, David Eisele, Carole Vignolles, Thierry Vignolles.

Animateur : Nathalie Mulet, Gérard Lanoye

Secrétaire : Thierry Vignolles

Relecteurs : tous les participants

CAFÉ CITOYENS – Samedi 4 septembre 2021

Un café d'accueil est proposée aux personnes présentes.
En tout début de réunion les participants se présentent par leur prénom.

COMMISSION AMÉNAGEMENT

Nathalie présente les grandes missions de la commission Aménagement. L'adressage en fait partie. C'est le sujet principal que nous allons traiter ce jour.

Adressage

Nous dressons l'historique des noms de rues du village. Gérard précise que sur le site Internet vaour.org (https://vaour.org/arch/IMG/pdf/oct_2009_A3_final.pdf) on peut retrouver les noms décidés par le conseil municipal 2002-2008 et qui avaient été préparées par le conseil 1996-2002

Aujourd'hui, dans le cadre du déploiement de la fibre optique pour l'accès Internet très haut débit pour chaque domicile français, l'État demande aux communes rurales d'actualiser leur plan de voirie - noms de rues et chemins, etc. - mais aussi et surtout de mettre en place la numérotation des habitations qui n'en possédaient pas jusqu'alors.

A terme, tout nous laisse à croire que nous devrons également faire l'inventaire les bâtiments annexes (garages, granges, ateliers, hangars, etc.).

Nathalie décrit la méthode utilisée par la commission pour recenser les lieux à inventorier, rues, chemins, places, etc. ; ainsi que la méthode utilisée pour la numérotation des habitations.

A savoir que dans ces procédures nous avons demandé, et reçu, une aide technique partielle de la société Tigéo.

Gérard projette des cartes présentant les nouveaux noms.

Dès que l'adressage sera terminé la municipalité enverra un courrier aux habitants pour les informer de leur adresse officielle.

Plaques de rues, places, chemins, etc.

La commission Voirie a procédé au repérage, in situ, des emplacements où seront disposées les futures plaques de rue.

Nous travaillons désormais au choix des plaques de rue (matériaux, format, esthétique, couleur, etc.) et attendons des devis.

Plaques de numéro individuel pour chaque habitation

Elles seront fournies par la Mairie. Chacun pourra cependant choisir une plaquette différente de celle proposée par la municipalité, l'achat restant alors à ses propres frais. Dans ce cas de figure, il serait bon d'en informer au préalable la Mairie afin qu'elle ne commande pas des plaques qui ne seraient pas utilisées. L'implantation / fixation des plaques numérotées reste dans tous les cas à la charge de chaque habitant.

Discussion libre autour de ce thème.

Mohamed nous fait remarquer qu'il est primordial pour les secours (Samu, pompiers, ambulances, etc.) de disposer des numéros des habitations afin d'intervenir dans les meilleurs délais.

Thierry fait remarquer qu'une coquille d'orthographe est faite au nom de la route de Belaygue, à laquelle il manque le « s » à la fin pour être en cohérence avec le hameau qui s'écrit bien « Belaygues ».

CAFÉ CITOYENS – Samedi 4 septembre 2021

AUTRES SUJETS ABORDÉS

Incivilités canines

Nos amis à quatre pattes divagants dans le village ont la fâcheuse habitude de faire leurs excréments de-ci de-là, sans jamais les ramasser, notamment dans le secteur de la place du Coq.

Plusieurs pistes de solutions sont évoquées pour palier à ce problème : mise en fourrière, répulsif canin, distributeurs de poches ramasse-crottes, etc..

La piste la plus évidente est que la municipalité veille à l'hygiène public et joue son rôle de médiateur (voire plus) auprès des propriétaires canins en question.

Mauvaise couverture réseau mobiles

Beaucoup d'habitants déplorent la piètre, voire inexistante, couverture du réseau de téléphonie mobile sur la commune, tous opérateurs confondus. Cela peut même poser des problèmes de sécurité dans certains cas. Certains participants suggèrent de rédiger un courrier commun pétitionnaire et de l'adresser aux administrations concernées (Conseil Département, etc.). Au préalable à toute action citoyenne de ce type, il est demandé à ce que la municipalité se saisisse de ce sujet et fasse les réclamations nécessaires auprès des organismes ad hoc.

Certains habitants, au contraire, s'adaptent à la couverture réseau actuelle, et sont même satisfaits que Vaour soit ainsi épargné des ondes générées par les antennes relais.

Approbation des mails envoyés à certaines mailing-listes municipales

Une habitante se questionne à savoir pourquoi son mail envoyé à une mailing-liste municipale, a été "filtré" et a dû être approuvé par le modérateur de la mailing-liste en question.

La réponse technique lui a été fournie.

Portiques à vélos

Beaucoup, et de plus en plus, de personnes se déplacent à vélo sur la commune. Nous notons une carence en matière de portiques à vélos dans le centre bourg. La municipalité consciente de cette question va étudier la mise en place de dispositifs, notamment devant la Maison du Causse et/ou la Mairie.

Panneaux d'affichage

Nous notons un besoin en matière de panneaux d'affichage communal, notamment dans les endroits et lieux-dits excentrés de notre commune – Cité du Lac, Aymès, etc. Une réflexion sur le type d'affichage (municipal, associatif, libre, les trois), sur les modalités d'utilisation et sur les lieux d'implantation, est actuellement menée par la Commission Communication. Des devis ont été reçus, les tarifs sont élevés, peut-être pourrions-nous envisager de les construire nous-mêmes. A suivre.

Des remarques sont faites sur la pertinence de multiplier les panneaux d'affichage sur notre commune. Est-ce réellement utile aux habitants ? Ne va-t-on pas aller crescendo en la matière ? Qui va gérer les panneaux (un référent/panneau), leur mise à jour, leur entretien, etc. ?

CAFÉ CITOYENS – Samedi 4 septembre 2021

QUESTIONS DIVERSES

Les associations de la commune peuvent-elles continuer à utiliser les locaux de l'école ?

→ Voir avec la directrice / le directeur de l'école

Dans le cadre du remplacement des bancs de l'église, Gisèle Andrieu informe que des bancs réformés pourront être donnés à celles et ceux qui en font la demande auprès d'elle, avec une priorité pour les associations.

Gisèle Andrieu annonce la constitution d'un groupe de travail, sur le pan du patrimoine, pour accompagner les travaux de rénovation qui vont être réalisés dans la salle voûtée sous la salle de spectacle de la Commanderie.

→ Les personnes intéressées à rejoindre ce groupe de travail peuvent se rapprocher de Gisèle.

Information : une réunion sur le thème du PLUi se tiendra ce jeudi 9 sept. A 15h à la Mairie